

# 2018

## INTERCLUBS 11/12 ET 13/14 ANS

**Mise à jour : Janvier 2018**

### **Procédure d'inscription des équipes** (Au moyen d'ADOC)

**IMPORTANT : Si votre équipe existait déjà en 2017, il ne faut pas la créer mais la reconduire.**

- choisir dans ce module, « par équipes, mes équipes »,
- mettre 2018 dans le millésime sportif et cliquer sur « rechercher »,
- il vous sera proposé de reconduire vos équipes : cliquer sur « à confirmer » dans la colonne engagement, puis cliquer sur « confirmer l'engagement »

**Si vous souhaitez engager une nouvelle équipe,**

- choisir dans ce module, « par équipes, inscriptions »
- mettre 2018 dans le champ millésime puis cliquer sur « s'inscrire » pour le championnat souhaité

**La date limite pour l'inscription des équipes 11/12 et 13/14 ans est le Lundi 05 mars.**

Les droits d'inscription 2018 par équipe engagée sont de 22 euros.

### **Prise en compte de la licence 2018**

**Pour ce championnat la licence 2018 doit être prise avant le 24 mars 2018 minuit.**

### **Juge Arbitrage et Arbitrage des rencontres**

Voir par ailleurs les dossiers s'y rapportant.

### **Informations sur les championnats**

#### **Catégories d'âge**

► Championnat 11/12 ans filles et garçons : Pour les jeunes nés en 2007 et 2006.

► Championnat 13/14 ans filles et garçons : Pour les jeunes nés en 2005 et 2004.  
Possible pour les jeunes nés en 2006 et 2007.

#### **Date des championnats**

Mercredi 25 avril à 14h

Mercredi 2 mai à 14h

Mercredi 9 mai à 14h

Mercredi 16 mai à 14h

Mercredi 23 mai à 14h

### **Organisation des championnats**

- ▶ La répartition des équipes dans les différentes divisions se fera selon l'avis de l'équipe technique.
- ▶ dans toutes les divisions, 2 équipes d'un même club peuvent être dans la même poule.

- ▶ Toutes les rencontres doivent obligatoirement se dérouler avec la **balle HEAD ATP**.
- ▶ **Ces championnats se jouent prioritairement sur courts extérieurs.**

### **Composition des équipes lors d'une rencontre**

- ▶ **Toutes les rencontres se dérouleront avec le classement 2018 au jour de la rencontre.**
- ▶ lors de chaque rencontre, tout joueur d'une équipe doit avoir un classement inférieur ou égal à celui du moins bien classé de l'équipe supérieure (cette règle doit être respectée lorsque les équipes sont dans la même division ou dans la même poule).
- ▶ lorsque 2 équipes jouent la même journée, un même joueur ne peut pas jouer dans les deux équipes. Il en va de même si une rencontre a été avancée ou reportée.

### **Format des rencontres**

- ▶ **la rencontre comprend 2 simples et 1 double.** Les joueurs de simple peuvent participer au double.
- ▶ **L'ordre des parties est le suivant : Double, SIMPLE 2, SIMPLE 1.**
- ▶ Toutes les parties valent 1 point.

### **Format des parties**

- ▶ Les simples se jouent avec le format traditionnel : manche gagnée à 6 jeux avec 2 jeux d'écart, jeu décisif à 6/6 dans toutes les manches.
- ▶ Le double se joue avec le point décisif à 40A et un super jeu décisif en 10 points à la place de la 3<sup>ème</sup> manche éventuelle

### **Saisie obligatoire de la rencontre dans la gestion sportive**

- ▶ Le club visité doit saisir la feuille de résultats dans la gestion sportive dans les 48H après la rencontre. *Si, dans des cas particuliers, (report, arrêt en cours de rencontre, joueur impossible à rentrer...), vous n'arrivez pas à saisir la rencontre, il faut téléphoner à la ligue dès le lendemain de la rencontre.*
- ▶ Pour chaque retard, le club visité sera pénalisé d'un point.
- ▶ Il faut saisir la totalité de la rencontre : parties, capitaines, juge arbitre et arbitres s'il y a lieu.
- ▶ Il est obligatoire de remplir une feuille d'états de résultats papier (voir juge arbitrage).
- ▶ Les volets verts sont donnés aux capitaines.
- ▶ Si il n'y a pas de réserves du juge arbitre ou de réclamations des capitaines, le volet bleu n'est pas envoyé mais il faut le conserver. Si des réserves ou des réclamations sont mentionnées, il faut envoyer à la commission sportive, le volet bleu ainsi que les feuilles d'observation et de décisions établies.